



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 juin 2016

CANADA

Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le 29 juin 2016 à 19 h, au 331, rue du Couvent à Maniwaki.

Sont présents : Mmes Michelle Briand, Annette Dumouchel, Janique Lachapelle, Guylaine Marcil, Denise Miron-Marion, Diane Nault, Marie-Anne Poulin et Chantal Tremblay et MM. Bernard Caron, Damien Lafrenière, Jacques Masseau et Daniel Moreau, tous commissaires et formant quorum, de même que Mme Joëlle Laroche, commissaire représentant les parents (primaire) et Mme Solange Oliveira, commissaire représentant les parents (secondaire).

Absence : Mme Marylène Lacroix, commissaire représentant les parents (général).

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain	directeur général;
M. Stéphane Rondeau	directeur du Service des ressources éducatives, de la sanction et de l'organisation scolaire;
M. Richard Leblanc	directeur du Service des ressources humaines et du secrétariat général;
Mme Manon Riel	directrice du Service des ressources financières et du transport scolaire;
M. Charles Pétrin	directeur du Service des ressources matérielles et technologiques;
Mme Monia Lirette	agente d'administration à la direction générale et aux communications.

La présidente, Mme Diane Nault, ouvre l'assemblée.

A-1 Ordre du jour

2016-CC-099

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Marie-Anne Poulin, que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant le point B-1.b et en biffant les points C-1.d et E-1.b.

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

1. Ordre du jour
2. a) Lecture et adoption du procès-verbal du 25 mai 2016
b) Suivis
3. a) Lecture et adoption du procès-verbal du 8 juin 2016
b) Suivis
4. Parole au public
5. Correspondance



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 juin 2016

(RÉSOLUTION 2016-CC-099... SUITE)

6. Abolition du poste de régisseur aux services administratifs et des communications
7. Organigramme des gestionnaires du centre administratif 2016-2017
8. Nomination d'un agent d'administration à la direction générale et aux communications
9. Plan d'effectifs 2016-2017 des gestionnaires du centre administratif
10. Plan d'effectifs 2016-2017 des gestionnaires des établissements
11. Bilan du comité environnemental
12. Lancement de la campagne de financement pour le terrain synthétique
13. Évolution des commissions scolaires
14. Dépôt des comptes rendus
 - a) Comité consultatif de gestion du 10 mai 2016
 - b) Comité environnemental du 3 mai 2016
 - c) Comité de parents du 18 avril 2016
15. Représentations de la présidente
16. Rapport d'information du directeur général
17. Remise spéciale à un commissaire

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES, DE LA SANCTION ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

1. RESSOURCES ÉDUCATIVES
 - a) Évaluations psychologiques – partenariat avec le Centre intégré de santé et des services sociaux de l'Outaouais (CISSSO)
 - b) Appui au programme Bouffée d'oxygène (BO2)
2. SANCTION DES ÉTUDES
 - a) Sessions d'examens de juin 2016
3. ORGANISATION SCOLAIRE
 - a) Maternelles 4 ans et 5 ans
 - b) Suivis réalisés pour les élèves du Pontiac fréquentant l'Ontario

C) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

1. RESSOURCES HUMAINES
 - a) Démissions
 - b) Demandes de congé à traitement différé 2016-2017
 - c) Nomination d'un agent d'administration à la direction générale et aux communications
 - d) ~~Non-remplacement d'un employé~~
2. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
 - a) Règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires
 - b) Contrats du protecteur de l'élève et de son substitut
 - c) Désignation de la personne chargée de l'application du code d'éthique et de déontologie des commissaires



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 juin 2016

(RÉSOLUTION 2016-CC-099... SUITE)

**D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU
TRANSPORT SCOLAIRE**

1. RESSOURCES FINANCIÈRES
 - a) Registres des chèques
 - Registre de chèques du 24 mai 2016
 - Registre de chèques du 8 juin 2016
 - b) Commissaires-vérificateurs 2016-2017
 - c) Budget des établissements 2016-2017
 - d) Budget de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais 2016-2017
 - e) Comptes de taxes scolaires 2016-2017
 - f) Radiation des comptes de taxes avec soldes de plus ou moins 3 \$
 - g) Taux d'intérêt pour 2016-2017
2. TRANSPORT SCOLAIRE
 - a) Procédure d'interruption et situations particulières du transport scolaire

**E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET
TECHNOLOGIQUES**

1. RESSOURCES MATÉRIELLES
 - a) Travaux d'entretien ménager 2016-2017
 - I. Académie Sacré-Cœur
 - II. Centre St-Eugène
 - III. Couvent Christ-Roi
 - IV. École Laval
 - V. École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur
 - VI. École Pie XII
 - VII. Écoles Poupore et St-Pierre
 - VIII. École secondaire Sieur-de-Coulonge
 - IX. École St-Boniface
 - X. École Ste-Anne
 - XI. École Ste-Croix
 - ~~b) Vente de matériel en surplus — établissement Le-Rucher~~
 - c) Suivi au projet de terrain synthétique à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau
 - d) Prolongation du contrat du service de cafétéria à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau
 - e) Rénovations intérieures à l'école Notre-Dame-de-Grâce à Bouchette – MDB-006A
 - f) Rénovations intérieures à l'école Couvent Christ-Roi à Maniwaki – MDB-013A
 - g) Travaux de rénovation de l'enveloppe du bâtiment de l'école Sacré-Cœur de Grand-Remous – MDB-023A
 - h) Liste des projets « Maintien des bâtiments – MDB » pour 2016-2017
 - i) Liste des projets « Réfection et transformation des actifs – RTA pour 2016-2017
2. RESSOURCES TECHNOLOGIQUES
 - a) Aucun point

F) AUTRES

- 1- Questions des commissaires



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 juin 2016

(RÉSOLUTION 2016-CC-099... SUITE)

2. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-CC-100

A-2 a) **Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil des commissaires du 25 mai 2016**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Bernard Caron, que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 25 mai 2016 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2 b) Suivis

La présidente, Mme Diane Nault, fait le suivi aux points suivants :

- Page 592 – B-1.b : M. Stéphane Rondeau informe que le projet de la classe de Mme Sandee Mayner n'a pas gagné au niveau national.
- Page 599 – F-2 : Mme Diane Nault mentionne que la résolution d'appui n'a pas été retenue.

2016-CC-101

A-3 a) **Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil des commissaires du 8 juin 2016**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière, que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 8 juin 2016 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2 b) Suivis

Il n'y a aucun suivi.

A-4 Parole au public

M. Guy Croteau, vice-président du Syndicat du personnel enseignant des Hautes-Rivières, mentionne que les enseignants sont sensibilisés aux frais exigés aux parents, et ce, concernant le choix de matériel didactique. De plus, il mentionne que la convention a été signée le 13 juin 2016.

M. Pierre Croteau informe qu'il succède à M. Guy Croteau au poste de vice-présidence du Syndicat du personnel enseignant des Hautes-Rivières.

A-5 Correspondance

Il n'y a aucune question sur la correspondance.

A-6 Abolition du poste de régisseur aux services administratifs et des communications

M. Harold Sylvain informe qu'à la suite de la fin du lien d'emploi de M. Charles Millar, le poste de régisseur aux services administratifs et des communications est aboli et qu'il est remplacé par un poste d'agent d'administration à la direction générale et aux communications.



Numéro de résolution
ou annotation
2016-CC-102

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 juin 2016

**A-7 Organigramme des gestionnaires du centre administratif
2016-2017**

CONSIDÉRANT les orientations du plan stratégique de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

CONSIDÉRANT les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires;

CONDIRÉRANT la consultation menée auprès des différentes instances;

CONSIDÉRANT le départ du régisseur aux services administratifs et des communications;

CONSIDÉRANT les réels besoins à la direction générale et aux communications;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général, M. Harold Sylvain;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Janique Lachapelle, d'adopter la structure administrative des gestionnaires du centre administratif pour l'année scolaire 2016-2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-CC-103

**A-8 Nomination d'un agent d'administration à la direction
générale et aux communications**

CONSIDÉRANT le nouvel organigramme des gestionnaires du centre administratif pour 2016-2017;

CONSIDÉRANT les besoins à la direction générale et aux communications;

CONSIDÉRANT les résultats de l'affichage réalisé pour le poste d'agent d'administration à la direction générale et aux communications;

CONSIDÉRANT la démarche de sélection qui est en cours;

CONSIDÉRANT les exigences du poste pour la présidence de la Commission scolaire et la direction générale;

CONSIDÉRANT la consultation réalisée auprès de l'Association québécoise des cadres scolaires;

CONSIDÉRANT la délégation de pouvoir à la direction générale;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Michelle Briand, de nommer Mme Monia Lirette au poste d'agente d'administration à la direction générale et aux communications et d'exercer une probation de 12 mois, et ce, à compter du 29 juin 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 juin 2016

Numéro de résolution
ou annotation
2016-CC-104

A-9 Plan d'effectifs 2016-2017 des gestionnaires du centre administratif

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des gestionnaires;

CONSIDÉRANT les changements réalisés au cours d'années antérieures;

CONSIDÉRANT les consultations effectuées auprès de l'association concernée;

CONSIDÉRANT le changement à l'organigramme des gestionnaires du centre administratif;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière, d'accepter le plan d'effectifs des gestionnaires du centre administratif, tel que présenté, pour l'année scolaire 2016-2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-CC-105

A-10 Plan d'effectifs 2016-2017 des gestionnaires des établissements

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des gestionnaires;

CONSIDÉRANT que les gestionnaires concernés par des changements furent personnellement rencontrés;

CONSIDÉRANT les consultations effectuées auprès des associations concernées;

CONSIDÉRANT les changements effectués dans les plans d'effectifs au cours des dernières années;

CONSIDÉRANT les démarches en cours pour combler les postes;

CONSIDÉRANT la délégation de pouvoir à la direction générale;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Chantal Tremblay, d'adopter le plan d'effectifs des gestionnaires d'établissements, tel que présenté, pour l'année scolaire 2016-2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-CC-106

A-11 Bilan du comité environnemental

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Michelle Briand, d'adopter le bilan du comité environnemental pour l'année 2015-2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-12 Lancement de la campagne de financement pour le terrain synthétique

Mme Michelle Briand informe les membres du conseil des commissaires du lancement de la campagne de financement pour le terrain synthétique à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau. Le lancement aura lieu le 7 juillet 2016 à 16 h dans les locaux de la Commission scolaire. De plus, elle mentionne qu'une subvention de plus de 47 000 \$ du Fonds de développement des territoires de la MRC Vallée-de-la-Gatineau a été obtenue. Finalement, elle termine en disant que des bouteilles d'eau (gourdes) seront vendues, et ce, afin d'amasser des fonds pour l'aménagement du terrain synthétique.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 juin 2016

A-13 Évolution des commissions scolaires

Mme Diane Nault mentionne qu'il n'y a aucune information nouvelle concernant l'évolution des commissions scolaires.

A-14 Dépôt des comptes rendus

- a) Comité consultatif de gestion du 10 mai 2016
- b) Comité environnemental du 3 mai 2016
- c) Comité de parents du 18 avril 2016

Les comptes rendus sont déposés.

A-15 Représentations de la présidente

La présidente, Mme Diane Nault, dépose son rapport et y apporte certaines modifications concernant la représentation de certains commissaires lors des soirées des finissants.

A-16 Rapport d'information du directeur général

M. Harold Sylvain mentionne qu'il est à la recherche d'un cycliste pour le 1000 km du Grand défi Pierre Lavoie, et ce, pour l'édition 2017. La relève pour représenter la Commission scolaire est nécessaire.

A-17 Remise spéciale à un commissaire

En avril 2016, la fille du commissaire M. Bernard Caron a remporté le prix de la Plume d'or lors du gala de L'Étudiant Outaouais. Le texte a été laminé et remis à M. Caron.

**B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES, DE LA SANCTION
ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE**

B-1 RESSOURCES ÉDUCATIVES

- a) Évaluations psychologiques – partenariat avec le Centre intégré de santé et des services sociaux de l'Outaouais (CISSSO)

M. Stéphane Rondeau informe qu'une rencontre est prévue en septembre 2016 avec les partenaires du domaine de la santé. De plus, il mentionne que la Commission scolaire procède actuellement à l'affichage d'un poste de psychologue.

- b) **Appui au programme Bouffée d'oxygène (BO2)**

CONSIDÉRANT la demande d'appui de la maison des jeunes, Mani-Jeunes, concernant le programme BO2;

CONSIDÉRANT les impacts positifs pour nos jeunes, et ce, en raison du programme BO2;

CONSIDÉRANT notre volonté de maintenir un partenariat avec les organismes sur le territoire de la Commission scolaire;

2016-CC-107



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 juin 2016

(RÉSOLUTION 2016-CC-107... SUITE)

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Michelle Briand, de mandater M. Stéphane Rondeau, directeur du Service des ressources éducatives, de la sanction et de l'organisation scolaire, à écrire une lettre d'appui à la maison des jeunes, Mani-Jeunes, pour appuyer le programme Bouffée d'oxygène.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-2 SANCTION DES ÉTUDES

a) Sessions d'examens de juin 2016

M. Stéphane Rondeau fait certaines précisions concernant l'examen d'histoire secondaire IV et l'examen de mathématique 6^e année. De plus, il informe qu'une lettre sera produite par les directions des ressources éducatives de l'Outaouais pour informer le ministère de l'Éducation de certaines difficultés aux examens de fin d'année.

2016-CC-108

Cohérence des épreuves de fin d'année avec les contenus du programme de formation de l'école québécoise

CONSIDÉRANT les commentaires reçus de la population en lien avec les examens de fin d'année;

CONSIDÉRANT les difficultés vécues avec l'administration de certaines épreuves du ministère de l'Éducation;

CONSIDÉRANT la volonté de la Commission scolaire d'offrir des services éducatifs de grande qualité;

CONSIDÉRANT les cibles de persévérance et de réussite des élèves de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT les fuites d'informations reliées aux examens de juin 2016;

CONSIDÉRANT que l'école québécoise doit placer en priorité la réussite des élèves, jeunes et adultes;

CONSIDÉRANT les difficultés encourues avec les examens de mathématique secondaire 4 des années précédentes;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière, de demander au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur de mieux encadrer les périodes d'examens pour les années à venir et de garantir que les employés du ministère qui confectionnent les épreuves de fin d'année s'assurent de la cohérence de ceux-ci avec les contenus du programme de formation de l'école québécoise, et ce, à chaque année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-3 ORGANISATION SCOLAIRE

a) Maternelles 4 ans et 5 ans

M. Stéphane Rondeau informe qu'il y a l'ajout de deux classes de maternelle 4 ans temps plein. Il y en aura une à l'école primaire Sacré-Cœur de Gracefield et l'autre à l'Académie Sacré-Cœur de Maniwaki. De plus, il mentionne qu'un avis d'inscriptions a été produit pour les médias.



2016-CC-109

Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 juin 2016

Les classes de maternelle de l'établissement Le Rucher (secteur de Maniwaki) pour 2016-2017

CONSIDÉRANT notre mission d'assurer la qualité des services éducatifs de nos écoles;

CONSIDÉRANT notre obligation d'assurer un équilibre entre les services offerts et les ressources disponibles;

CONSIDÉRANT la consultation publique auprès des parents concernés tenue le 31 mai 2016;

CONSIDÉRANT les discussions des deux rencontres du comité des ressources éducatives, de la sanction et de l'organisation scolaire tenues le 3 mai 2016 et le 8 juin 2016;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des ressources éducatives, de la sanction et de l'organisation scolaire;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Daniel Moreau, de garder le statu quo concernant l'organisation des classes de maternelles de l'établissement Le Rucher (secteur de Maniwaki), c'est-à-dire un groupe à l'école Pie XII, deux groupes à l'Académie Sacré-Cœur et un groupe à l'école Christ-Roi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-CC-110

Les critères pour respecter les règles de formation du groupe de maternelle de l'école Pie XII pour 2016-2017

CONSIDÉRANT que le nombre d'inscriptions à la maternelle de l'école Pie XII excède la règle de formation pour le groupe préscolaire 5 ans;

CONSIDÉRANT les recommandations des membres du comité des ressources éducatives, de la sanction et de l'organisation scolaire;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Michelle Briand, d'appliquer les critères suivants par ordre de priorité présentés ci-dessous :

1. De solliciter des parents, en tenant compte des fratries, qui accepteraient volontairement de changer leur enfant d'école, soit vers l'Académie Sacré-Cœur, et ce, pour l'année scolaire 2016-2017;
2. De considérer les dates d'inscription, soit du 1^{er} février au 12 février 2016, pour identifier les élèves qui seront redirigés vers l'Académie Sacré-Cœur, pour l'année scolaire 2016-2017, c'est-à-dire que les derniers enfants inscrits après la période d'inscription seront inscrits à l'Académie Sacré-Cœur;
3. Les zones concentriques d'habitation seront considérées, pour identifier les élèves qui seront redirigés vers l'Académie Sacré-Cœur, pour l'année scolaire 2016-2017, c'est-à-dire que les élèves les plus éloignés de l'école Pie XII seront transférés à l'Académie Sacré-Cœur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 juin 2016

Numéro de résolution
ou annotation

2016-CC-111

b) Suivis réalisés pour les élèves du Pontiac fréquentant l'Ontario

M. Stéphane Rondeau explique les démarches réalisées jusqu'à maintenant. Il mentionne qu'une lettre sera envoyée au député du Pontiac concernant la situation et lui demander une rencontre avec les commissaires, et ce, afin que les politiques de fréquentation des écoles soient respectées.

c) **SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

C-1 RESSOURCES HUMAINES

a) **Démissions**

CONSIDÉRANT le départ des personnes suivantes :

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Marie-Anne Poulin, de prendre acte des démissions de ces personnes :

Nom	Fonction
Chantal Bonin	Enseignante en éducation physique
Rachelle Demers	Secrétaire d'école
Doreen Millar	Enseignante à l'éducation des adultes

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) Demandes de congé à traitement différé 2016-2017

M. Richard Leblanc dépose la liste des demandes de congé à traitement différé 2016-2017.

c) Nomination d'un agent d'administration à la direction générale et aux communications

Ce point a été traité à la section A.

d) Non-renouvellement d'un employé

Ce point est biffé.

C-2 SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

2016-CC-112

a) **Règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Annette Dumouchel, d'approuver le projet sur le règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires (projet de règlement qui fera l'objet de consultations et de publication d'avis public, ainsi qu'il est prescrit par la *Loi sur l'instruction publique*), aux fins d'application des dispositions des articles 392, 397 et 398 de la *Loi sur l'instruction publique*.

Les dates prévues des séances ordinaires sont les suivantes :

Le jour :

31 août 2016

Le lieu :

Maniwaki



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 juin 2016

(RÉSOLUTION 2016-CC-112... SUITE)

28 septembre 2016	Mansfield-et-Pontefract
26 octobre 2016	Maniwaki
30 novembre 2016	Mansfield-et-Pontefract
25 janvier 2017	Maniwaki
22 février 2017	Mansfield-et-Pontefract
29 mars 2017	Maniwaki
26 avril 2017	Mansfield-et-Pontefract
24 mai 2017	Maniwaki
28 juin 2017	Mansfield-et-Pontefract

L'heure : les séances ordinaires du conseil des commissaires débutent à 19 h.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) Contrats du protecteur de l'élève et de son substitut

Lors des entrevues aucun candidat n'a été retenu. Il y aura un nouvel affichage et les contrats de l'actuel protecteur de l'élève et de son substitut sont prolongés.

2016-CC-113

c) Désignation de la personne chargée de l'application du code d'éthique et de déontologie des commissaires

CONSIDÉRANT que l'article 175.1 de la Loi sur l'instruction publique prévoit que le conseil des commissaires doit, par règlement, adopter un code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires lequel règlement devant prévoir notamment la désignation des personnes chargées de l'application dudit code;

CONSIDÉRANT le règlement de *Code d'éthique et de déontologie des commissaires* en vigueur à la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

CONSIDÉRANT que la personne chargée de l'application du code d'éthique et de déontologie des commissaires ne peut être un membre du conseil des commissaires ni un membre du personnel de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT la volonté des commissions scolaires au Cœur-des-Vallées, des Portages-de-l'Outaouais, des Draveurs et des Hauts-Bois-de-l'Outaouais de désigner la même personne qui sera chargée de l'application du code d'éthique et de déontologie des commissaires respective à chacune desdites commissions scolaires;

CONSIDÉRANT l'appel de candidatures;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection de la personne chargée de l'application du code d'éthique et de déontologie des commissaires;



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 juin 2016

(RÉSOLUTION 2016-CC-113... SUITE)

IL EST PROPOSÉ par la présidente, Mme Diane Nault, de désigner Mme Manon Chénier à titre de personne chargée de l'application du code d'éthique et de déontologie des commissaires et que son mandat à cet égard soit d'une durée de trois ans débutant à la date de la signature d'un contrat avec la Commission scolaire et que Mme Diane Nault et M. Harold Sylvain soient autorisés à signer le contrat ainsi que tous les documents en lien avec cette nomination.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

D-1 RESSOURCES FINANCIÈRES

2016-CC-114

a) Registres des chèques

CONSIDÉRANT la vérification des registres des chèques qu'a effectué la commissaire, Mme Chantal Tremblay;

CONSIDÉRANT que les observations de la commissaire-vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Chantal Tremblay, que les registres de chèques de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais du 24 mai 2016 et du 8 juin 2016 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-CC-115

b) Commissaires-vérificateurs 2016-2017

CONSIDÉRANT la nouvelle année financière;

CONSIDÉRANT que selon la procédure, les factures doivent être vérifiées par les commissaires;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Daniel Moreau, que la vérification des factures soit faite à tour de rôle par les commissaires suivants :

Date	Lieu	Nom du commissaire vérificateur
31 août 2016	Maniwaki	Guylaine Marcil et Denise Marion
28 septembre 2016	Mansfield	Damien Lafrenière
26 octobre 2016	Maniwaki	Solange Oliveira et Marylène Lacroix
30 novembre 2016	Mansfield	Michelle Briand
25 janvier 2017	Maniwaki	Joëlle Laroche
22 février 2017	Mansfield	Daniel Moreau
29 mars 2017	Maniwaki	Guylaine Marcil et Denise Marion
26 avril 2017	Mansfield	Janique Lachapelle
24 mai 2017	Maniwaki	Marie-Anne Poulin
28 juin 2017	Mansfield	Chantal Tremblay

Cette vérification se fera au bureau de la direction du Service des ressources financières avant l'assemblée du conseil des commissaires. Les registres seront joints au dossier de l'assemblée pour examen.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



2016-CC-116

Numéro de résolution
ou annotation

2016-CC-117

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 juin 2016

c) Budget des établissements 2016-2017

CONSIDÉRANT les budgets adoptés par les conseils d'établissements (articles 95 et 110.4);

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire doit approuver les budgets des écoles, des centres de formation professionnelle et des centres des adultes (article 276);

CONSIDÉRANT les extraits de résolutions reçus de chaque conseil d'établissement adoptant les budgets 2016-2017;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière, d'adopter les budgets des écoles, des centres de formation professionnelle et des centres d'éducation des adultes sous réserve des réajustements qui pourront être apportés en cours d'année selon les effectifs réels et de toute autre modification pouvant affecter les revenus et les dépenses de l'établissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

d) Budget de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais 2016-2017

CONSIDÉRANT que conformément à la Loi sur l'instruction publique (chapitre I-13.3), la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, doit adopter et transmettre au ministre de l'Éducation son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2016-2017;

CONSIDÉRANT la présentation du budget au comité de vérification;

CONSIDÉRANT que ce budget prévoit un déficit d'exercice de 83 998 \$;

CONSIDÉRANT que le déficit d'exercice est égal à la limite d'appropriation du surplus accumulé au 30 juin 2015, exclusion faite de la valeur comptable nette des terrains ainsi que de la subvention financement à recevoir relative à la provision pour avantages sociaux au 30 juin 2015, limite qui s'établit à 83 998 \$;

CONSIDÉRANT que l'évaluation uniformisée qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention de péréquation de 2 522 070 912 \$, et ce, en conformité avec la Loi et les règles budgétaires pour l'année scolaire 2016-2017;

CONSIDÉRANT qu'il n'y a plus aucun montant d'aide additionnelle;

CONSIDÉRANT que le budget prévoit que le taux de taxe scolaire est fixé à 0,32201 \$ du 100 \$ d'évaluation;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Denise Miron-Marion, que le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette prévoyant des revenus 46 603 916 \$ et des dépenses de 46 687 914 \$ soit adopté et transmis au ministre de l'Éducation et que le taux de la taxe scolaire soit fixé à 0,32201 \$, et ce, sous réserve de l'adoption du Règlement sur le calcul du produit maximal de la taxe scolaire (PMT) pour l'année 2016-2017 par le Conseil des ministres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 juin 2016

Numéro de résolution
ou annotation

e) **Comptes de taxes scolaires 2016-2017**

Mme Manon Riel informe que les comptes de taxes devraient être envoyés dans la semaine du 8 août 2016.

2016-CC-118

Dénonciation des écarts des taux des taxes scolaires entre la Commission scolaire Western Québec et la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

CONSIDÉRANT que le territoire de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais est aussi desservi par la Commission scolaire Western Québec;

CONSIDÉRANT l'article 306 de la *Loi sur l'instruction publique* qui mentionne qu'un immeuble dont le propriétaire n'a pas d'enfant admis aux services d'enseignement d'une commission scolaire peut payer la taxe à la commission scolaire de son choix;

CONSIDÉRANT qu'un propriétaire qui fait le choix de payer ses taxes scolaires à la commission scolaire anglophone a pour effet de faire diminuer le taux de taxation de celle-ci et par conséquent de faire augmenter celui de notre Commission scolaire;

CONSIDÉRANT l'iniquité produite aux contribuables, plus particulièrement aux parents d'enfants inscrits dans une commission scolaire francophone, par l'application de la loi concernant les taxes scolaires;

CONSIDÉRANT que les écarts de taux s'accroissent, année après année, dans notre commission scolaire et la commission scolaire anglophone;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière, de dénoncer cette situation au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et de lui demander de remédier à la situation dans les meilleurs délais. De plus, cette résolution sera expédiée aux autres commissions scolaires ainsi qu'à la Fédération des commissions scolaires du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-CC-119

f) **Radiation des comptes de taxes avec soldes de plus ou moins 3 \$**

CONSIDÉRANT le besoin d'alléger la gestion des comptes de taxes scolaires à recevoir;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Janique Lachapelle, que les comptes de taxes avec des soldes de plus ou moins 3 \$, pour un montant total de plus ou moins 4 400 \$ soient radiés du rôle d'évaluation lors de l'opération de fin d'année financière 2015-2016 par le service de taxation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-CC-120

g) **Taux d'intérêt pour 2016-2017**

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire doit fixer le taux d'intérêt sur les arrérages de taxes;

CONSIDÉRANT le tableau comparatif du taux d'intérêt imposé par d'autres commissions scolaires ainsi que la Ville de Maniwaki (voir tableau ci-dessous);

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Annette Dumouchel, que le taux d'intérêt soit fixé à 15 % pour 2016-2017.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 juin 2016

(RÉSOLUTION 2016-CC-120... SUITE)

Numéro de résolution
ou annotation

Comparatif

ORGANISMES	TAUX % (en vigueur)
C.S. des Draveurs	16 %
C.S. au Cœur-des-Vallées	16 %
C.S. Western Québec	16 %
C.S. des Portages-de-l'Outaouais	16 %
C.S. Pierre Neveu	14 %
C.S. des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	15 % (en 2015-2016)
Ville de Maniwaki	15 %

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-2 TRANSPORT SCOLAIRE

2016-CC-121

a) Procédure d'interruption et situations particulières du transport scolaire

CONSIDÉRANT les décisions qui doivent être prises rapidement;

CONSIDÉRANT la consultation effectuée auprès du comité consultatif du transport scolaire;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif du transport scolaire;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Daniel Moreau, d'adopter la procédure d'interruption et situations particulières du transport scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES

E-1 RESSOURCES MATÉRIELLES

2016-CC-122

a) Travaux d'entretien ménager 2016-2017

I Académie Sacré-Cœur

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public le 1^{er} juin 2016 et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 21 juin 2016 à 14 heures;

Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Entreprises Crêtes & Rémillard	55 900,00 \$
Roxanne Meunier	54 500,00 \$

CONSIDÉRANT la non-conformité des deux soumissions reçues;

CONSIDÉRANT les vérifications effectuées par M. Éric Blanchette, responsable de l'observation des règles contractuelles;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Marie-Anne Poulin, et résolu d'annuler l'appel d'offres.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 juin 2016

(RÉSOLUTION 2016-CC-122... SUITE)

IL EST AUSSI PROPOSÉ de mandater le Service des ressources matérielles à procéder à un nouvel affichage de l'appel d'offres public et résolu d'autoriser M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles et technologiques, d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme et que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire le contrat pour une période d'un an, mais renouvelable pour deux autres années (2017-2018 et 2018-2019).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Numéro de résolution
ou annotation

2016-CC-123

II Centre St-Eugène

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public le 1^{er} juin 2016 et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 21 juin 2016 à 14 heures;

Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Emond Tondre le gazon	18 000,00 \$

CONSIDÉRANT la non-conformité de la soumission reçue;

CONSIDÉRANT les vérifications effectuées par M. Éric Blanchette, responsable de l'observation des règles contractuelles;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Solange Oliveira, et résolu d'annuler l'appel d'offres.

IL EST AUSSI PROPOSÉ de mandater le Service des ressources matérielles à procéder à un nouvel affichage de l'appel d'offres public et résolu d'autoriser M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles et technologiques, d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme et que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire le contrat pour une période d'un an, mais renouvelable pour deux autres années (2017-2018 et 2018-2019).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-CC-124

III Couvent Christ-Roi

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public le 1^{er} juin 2016 et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 21 juin 2016 à 14 heures;

Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Entretien Crêtes & Rémillard	35 800,00 \$
Entretien général ME (Marilyne Émond)	30 000,00 \$
Roxanne Meunier	32 500,00 \$

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission conforme;



Numéro de résolution
ou annotation

2016-CC-125

2016-CC-126

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 juin 2016

(RÉSOLUTION 2016-CC-124... SUITE)

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an, mais renouvelable pour deux autres années (2017-2018 et 2018-2019);

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Denise Miron-Marion, et résolu d'octroyer le contrat à **Entretien général ME (Marilyne Émond)** d'une somme de **30 000,00 \$** par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

IV École Laval

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public le 1^{er} juin 2016 et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 21 juin 2016 à 14 heures;

Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Services d'entretien Crêtes & Rémillard	14 200,00 \$

CONSIDÉRANT que nous avons eu qu'une seule soumission;

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission conforme;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an, mais renouvelable pour deux autres années (2017-2018 et 2018-2019);

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Denise Miron-Marion, et résolu d'octroyer le contrat à **Service d'entretien Crêtes & Rémillard** d'une somme de **14 200,00 \$** par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

V École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public le 1^{er} juin 2016 et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 21 juin 2016 à 14 heures;

Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Service St-Jean (Randy St-Jean)	23 000,00 \$

CONSIDÉRANT que nous avons eu qu'une seule soumission;

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission conforme;



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 juin 2016

(RÉSOLUTION 2016-CC-126... SUITE)

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an, mais renouvelable pour deux autres années (2017-2018 et 2018-2019);

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Denise Miron-Marion, et résolu d'octroyer le contrat à **Service St-Jean (Randy St-Jean)** d'une somme de **23 000,00 \$** par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-CC-127

VI École Pie XII

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public le 1^{er} juin 2016 et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 21 juin 2016 à 14 heures;

Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Services d'entretien Crêtes & Rémillard	24 360,00 \$
Robert Richard	21 500,00 \$
Vanessa Émond	20 350,00 \$

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission conforme;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an, mais renouvelable pour deux autres années (2017-2018 et 2018-2019);

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Denise Miron-Marion, et résolu d'octroyer le contrat à **Vanessa Émond** d'une somme de **20 350,00 \$** par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-CC-128

VII Écoles Poupore et St-Pierre

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public le 1^{er} juin 2016 et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 21 juin 2016 à 14 heures;

Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
6488200 CANADA INC (ENT.CRETE)	92 000,00 \$
Entretien Graveline & Patry Inc.	78 450,00 \$

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission conforme;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an, mais renouvelable pour deux autres années (2017-2018 et 2018-2019);



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 juin 2016

(RÉSOLUTION 2016-CC-128... SUITE)

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Denise Miron-Marion, et résolu d'octroyer le contrat à **Entretien Graveline & Patry Inc.** d'une somme de **78 450,00 \$** par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-CC-129

VIII École secondaire Sieur-de-Coulonge

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public le 1^{er} juin 2016 et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 21 juin 2016 à 14 heures;

Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Entretien Graveline & Patry Inc.	117 750,00 \$

CONSIDÉRANT que nous avons reçu qu'une seule soumission;

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission conforme;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an, mais renouvelable pour deux autres années (2017-2018 et 2018-2019);

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Denise Miron-Marion, et résolu d'octroyer le contrat à **Entretien Graveline & Patry Inc.** d'une somme de **117 750,00 \$** par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-CC-130

IX École St-Boniface

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public le 1^{er} juin 2016 et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 21 juin 2016 à 14 heures;

Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Emond Tondre le gazon	14 800,00 \$
John Rodgers	14 000,00 \$

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission conforme;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an, mais renouvelable pour deux autres années (2017-2018 et 2018-2019);



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 juin 2016

(RÉSOLUTION 2016-CC-130... SUITE)

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Denise Miron-Marion, et résolu d'octroyer le contrat à **John Rodgers** d'une somme de **14 000,00 \$** par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-CC-131

X École Ste-Anne

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public le 1^{er} juin 2016 et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 21 juin 2016 à 14 heures;

Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Service St-Jean (Randy St-Jean)	23 000,00 \$

CONSIDÉRANT que nous avons reçu qu'une seule soumission;

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission conforme;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an, mais renouvelable pour deux autres années (2017-2018 et 2018-2019);

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Denise Miron-Marion, et résolu d'octroyer le contrat à **Service St-Jean (Randy St-Jean)** d'une somme de **23 000,00 \$** par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-CC-132

XI École Ste-Croix

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public le 1^{er} juin 2016 et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 21 juin 2016 à 14 heures;

Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Lise R. Lafontaine	29 232,00 \$
Denis Charbonneau	21 575,00 \$

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission conforme;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an, mais renouvelable pour deux autres années (2017-2018 et 2018-2019);



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 juin 2016

(RÉSOLUTION 2016-CC-132... SUITE)

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Denise Miron-Marion, et résolu d'octroyer le contrat à **Denis Charbonneau** d'une somme de **21 575,00 \$** par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) Vente de matériel en surplus – établissement Le Rucher

Ce point est biffé.

c) Suivi au projet de terrain synthétique à la cité étudiante de la Haute-Gatineau

M. Charles Pétrin fait le suivi concernant le projet de terrain synthétique à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau.

2016-CC-133

Demande d'autorisation pour l'obtention du certificat d'autorisation auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Michelle Briand, et résolu de mandater M. Éric Saumure, ingénieur à la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, à soumettre la demande au MDDELCC en vertu de la *Loi* sur la qualité de l'environnement pour l'obtention du certificat d'autorisation pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais dans le cadre du drainage du terrain synthétique à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau au 211, rue Henri-Bourassa à Maniwaki.

IL EST AUSSI PROPOSÉ et résolu que M. Éric Saumure transmette au MDDELCC, au plus tard 60 jours après la fin des travaux, l'attestation de la conformité des travaux selon l'autorisation accordée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-CC-134

d) **Prolongation du contrat du service de cafétéria à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau**

CONSIDÉRANT que le contrat de concession de cafétéria de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau se termine le 30 juin 2016;

CONSIDÉRANT que la concessionnaire déjà en place souhaite prolonger son contrat d'une année aux mêmes conditions;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière, de prolonger d'une cinquième année le contrat de concession de la cafétéria de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau à Mme Chantal Nibert moyennant un loyer de 2 000 \$ par année ainsi que des coûts d'utilisation fixés à 5 % du montant des ventes effectuées lors de l'utilisation de la cuisine pour le service de traiteur.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 juin 2016

(RÉSOLUTION 2016-CC-134... SUITE)

Ce contrat sera octroyé selon les conditions stipulées au contrat de concession, et ce, pour une durée d'un an, soit du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-CC-135

e) **Rénovations intérieures à l'école Notre-Dame-de-Grâce à Bouchette – MDB-006A**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du ministère de l'Éducation dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments 2015-2016 »;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 22 juin 2016 à 14 h;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte, M. Robert Ledoux, d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Daniel Moreau, d'accepter la plus basse soumission conforme de Construction Langevin et Frères d'une somme de 84 300 \$ (taxes exclues) et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

TABLEAU COMPARATIF	
Nom	Prix soumissionné (taxes exclues)
Construction Langevin et Frères	84 300 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-CC-136

f) **Rénovations intérieures à l'école Couvent Christ-Roi à Maniwaki – MDB- 013A**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du ministère de l'Éducation dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments 2015-2016 »;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 22 juin 2016 à 14 h;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte, M. Robert Ledoux, d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Janique Lachapelle, d'accepter la plus basse soumission conforme de Les Entreprises Ma-Mi Inc. d'une somme de 154 340 \$ (taxes exclues) et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

TABLEAU COMPARATIF	
Nom	Prix soumissionné (taxes exclues)
Les Entreprises Ma-Mi Inc.	154 340 \$
Construction Langevin et Frères	158 000 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 juin 2016

Numéro de résolution
ou annotation
2016-CC-137

**g) Travaux de rénovation de l'enveloppe du bâtiment de l'école
Sacré-Cœur de Grand-Remous – MDB-023A**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du ministère de l'Éducation dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments 2015-2016 »;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 22 juin 2016 à 14 h;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte, M. Robert Ledoux, d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Daniel Moreau, d'accepter la plus basse soumission conforme de Les Entreprises Ma-Mi Inc. d'une somme de 88 800 \$ (taxes exclues) et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

TABLEAU COMPARATIF	
Nom	Prix soumissionné (taxes exclues)
Les Entreprises Ma-Mi Inc.	88 800 \$
Construction Gilles Paquette Itée	90 582 \$
Construction Langevin et Frères	112 687 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-CC-138

**h) Liste des projets « Maintien des bâtiments – MDB » pour
2016-2017**

CONSIDÉRANT les budgets alloués dans le cadre des mesures « Maintien des bâtiments – MDB » pour 2016-2017;

CONSIDÉRANT l'approbation de cette liste par le comité des ressources matérielles et technologiques, lors de la rencontre tenue le 24 mai 2016;

CONSIDÉRANT l'obligation d'expédier une lettre officielle signée par le directeur général, M. Harold Sylvain;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Marie-Anne Poulin, d'approuver et de soumettre la liste de projets ainsi que la lettre officielle au ministère de l'Éducation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 juin 2016

Numéro de résolution
ou annotation
2016-CC-139

i) **Liste des projets « Réfection et transformation des actifs - RTA » pour 2016-2017**

CONSIDÉRANT les budgets alloués dans le cadre des mesures « Réfection et transformation des actifs – RTA » pour 2016-2017;

CONSIDÉRANT l'approbation de cette liste par le comité des ressources matérielles et technologiques, lors de la réunion tenue le 24 mai 2016;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Janique Lachapelle, d'approuver la liste de projets.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-2 RESSOURCES TECHNOLOGIQUES

Aucun point.

F) AUTRES

F-1 Questions des commissaires

Lumière au Centre Pontiac

M. Jacques Masseau demande si la lumière a été installée au Centre Pontiac. M. Charles Pétrin vérifiera si la lumière est bien en place et fonctionnelle.

2016-CC-140

Bourses du Pontiac

CONSIDÉRANT la mission de la Commission scolaire d'offrir à sa clientèle les meilleurs services possibles;

CONSIDÉRANT les cibles de persévérance et de réussite des élèves de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT les difficultés de rétention de notre clientèle scolaire;

CONSIDÉRANT l'importance de continuer à développer le sentiment d'appartenance pour l'éducation en français dans le Pontiac;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Jacques Masseau, de demander au comité des bourses du Pontiac d'offrir leurs bourses aux élèves du Québec qui sont scolarisés dans le Pontiac.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Entente locale

Mme Chantal Tremblay demande quand les négociations concernant l'Entente locale des enseignants devraient débuter. M. Richard Leblanc informe qu'une première rencontre doit se tenir en novembre 2016 pour discuter de l'Entente locale.

Soirée des finissants au Cœur-de-la-Gatineau

M. Bernard Caron est heureux de constater que 12 000 \$ ont été remis en bourses lors de la soirée des finissants de l'école secondaire Sacré-Cœur de Gracefield. Chaque élève a reçu une bourse.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 juin 2016

Bourses pour les finissants

Mme Michelle Briand demande qui s'occupe de chercher les bourses à offrir aux élèves finissants. M. Harold Sylvain mentionne que c'est un ou des membres du personnel de chaque école qui s'occupe de ce dossier.

Participation à divers concours

Mme Guylaine Marcil mentionne que nos écoles devraient participer davantage aux concours pour l'obtention de prix. De plus, elle demande que des lettres de remerciements soient envoyées aux enseignants de l'école secondaire Sieur-de-Coulonge pour les remercier d'avoir soumis la candidature d'un projet pour le prix Robert Bourassa et inscrit les élèves au concours « un bal de finissants » à l'émission Salut Bonjour.

Appels d'offres

Mme Annette Dumouchel demande à quel moment les résultats d'appels d'offres peuvent être diffusés. Il faut attendre que les résultats soient déposés à la rencontre du conseil des commissaires. Cependant, lors de l'ouverture des appels d'offres, le Service des ressources matérielles est en mesure d'informer les gens qui ont des questionnements.

2016-CC-141

F-2 Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Diane Nault, que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le 31 août 2016 à Maniwaki.


Secrétaire général


Présidente



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

